

QUELS ROLES POUR LES SERVICES A DOMICILE FACE A L'ACCROISSEMENT DE L'EXCLUSION ET DE LA PAUVRETE ?

En partenariat avec :



Le constat est alarmant, la pauvreté se creuse et touche de plus en plus fortement des populations déjà fragiles.

Familles monoparentales, personnes âgées, travailleurs pauvres, personnes en situation de handicap... mais aussi de très nombreux enfants sont pris dans la tourmente.

Les dramatiques événements de début d'année soulèvent des interrogations sur les façons d'aborder ces questions et d'y trouver réponses.

Comment l'intervention aux domiciles peut accompagner ces populations et venir alimenter une dynamique positive d'insertion voire d'inclusion, au travers des spécificités qui sont les siennes et agir en prévention pour promouvoir et défendre les valeurs de la République ?

Nos services remplissent des rôles de détection, prévention, d'alerte au domicile des personnes. Comment ces missions « d'intérêt général » pourraient-elles être mieux reconnues et financées et venir alimenter les évolutions des politiques publiques ? Par les regards et les questionnements croisés, il s'agit de mettre en lumière les atouts, les manques et les perspectives qui sont autant de pistes de réflexions pour l'avenir avec en point d'orgue les dynamiques conjointes de lutte contre la pauvreté et pour la défense des valeurs républicaines.

Animateur :

Thierry GUERRIER, journaliste

Intervenants :

Annaïg ABJEAN, Directrice, MRIE

Bruno GROUES, Coordinateur du collectif Alerte!, UNIOSS

Daniel LENOIR, Directeur général, CNAF

Gildas MANCHEC, Directeur général, CCAS de Besançon

Patrick MOREELS, Directeur ANAF

Problématique : Comment l'intervention aux domiciles peut accompagner ces populations et venir alimenter une dynamique positive d'insertion voire d'inclusion, au travers des spécificités qui sont les siennes ?

Enseignements tirés de l'intervention des différents intervenants :

- ▶ La détresse des personnes accompagnées n'est pas seulement financière mais elle est aussi liée à la rupture du lien social.
- ▶ Etre pauvre aujourd'hui, c'est l'obligation de devoir arbitrer entre des droits fondamentaux.
- ▶ Les personnes intériorisent les injonctions normatives que la société leur renvoie.
- ▶ Il y a souvent une incohérence liée au nombre de travailleurs sociaux intervenant dans une même famille, il en faudrait un seul qui fasse le lien.

Enjeux d'avenirs :

- ▶ Il est indispensable de prendre en compte le problème du non recours aux droits et d'en simplifier l'accès.
- ▶ Il faut faire reconnaître les métiers de l'aide à domicile comme partie intégrante du travail social.
- ▶ Il est nécessaire d'obtenir des moyens financiers pérennes pour mettre en place des actions collectives.
- ▶ Les réponses apportées doivent partir des besoins et des souhaits des personnes et non de l'existence ou non d'un dispositif.



Il faut respecter les valeurs des personnes.

Annie PICHERY

La réforme du RSA est annoncée, il s'agit d'augmenter le taux de recours.

Bruno GROUES

La rupture du lien social enferme dans la précarité.

Isabelle LAFAYE

Il faut prendre en compte les besoins des gens, leurs souhaits, trouver les potentiels qu'ils ont, leurs points positifs.

Annie PICHERY

Problématique : Nos services remplissent des rôles de détection, prévention, d’alerte au domicile des personnes. Comment ces missions « d’intérêt général » pourraient-elles être mieux reconnues et financées et venir alimenter les évolutions des politiques publiques pour promouvoir et défendre les valeurs de la république?

Enseignements tirés de l’intervention des différents intervenants :

- ▶ Les réseaux sociaux se substituent à d’autres formes de lien social. Nous sommes passés à côté de quelque chose par rapport aux déchirures dans le tissu social.
- ▶ Les jeunes manquent de confiance vis-à-vis des institutions. Le lien avec les services sociaux « classique » se dégrade.
- ▶ Ce ne sont pas les plus pauvres qui se radicalisent. La précarité n’est pas le point de départ du djihadisme, il ne faut pas faire d’amalgame.
- ▶ Il y a une sorte de défiance face aux institutions, notamment par rapport aux droits sociaux.
- ▶ La question du racisme ordinaire et de l’origine des salariés se pose au quotidien dans nos structures.

Enjeux d’avenirs :

- ▶ Il est nécessaire d’avoir les même repères.
- ▶ Il faut s’interroger collectivement sur la finalité du travail social.
- ▶ Nos salariés œuvrent au quotidien à l’exercice de la citoyenneté afin de créer du lien.



Nous sommes passés à côté de quelque chose par rapport aux déchirures dans le tissu social.

Daniel LENOIR

C’est l’expérience qui fait la conviction de la pensée.

Annaïg ABJEAN

Comment se positionner quand on est en face à face au domicile?

Patrick MOREELS

